



Groupe de travail aval

Animateurs : M. Pinkus et P. Fleischmann

Date : 1 décembre 2008

Lieu : ENST Paris, Rue Barrault

Participants : Mlle P. Ollivier (Pdt BNEI), Mme G. Inglebert, MM B. Remaud, Y. Breval, P. Vareine, M. Pinkus, G. Beaume, P. Masse et P. Fleischmann

Réactions au classement de l'Usine Nouvelle

L'Usine Nouvelle a reproduit son numéro spécial « Ingénieurs » qui avait déjà été très contesté l'année dernière, d'autant plus qu'il citait explicitement la CTI comme ayant participé à l'élaboration d'un questionnaire très contestable.

Cette année, l'Usine Nouvelle publie ce même numéro. Un article met en avant les avantages de l'année césure, qualifiée de « césame pour l'emploi ». Les classements des écoles qui sont publiés sont toujours aussi contestables que l'année dernière, l'école qui est classée en tête pour sa proximité avec les entreprises est toujours l'ei.cesi qui affiche encore 96 semaines de stages.

Nous avons décidé de ne pas réagir. Stages

Nous avons prévu de parler de l'enquête « stages » faite par le BNEI. Mlle X nous informe que les problèmes liés à l'importation des données ont différé la publication des résultats de cette enquête et que le BNEI n'est donc pas en mesure de les présenter aujourd'hui.

Pierre Fleischmann a aussi informé les membres du groupe qu'il n'a pas eu le temps de se charger de l'invitation des partenaires socio professionnels à participer à une de nos réunions sur le thème des stages qui avait été décidée lors de notre réunion du mois de novembre : Maurice Pinkus va s'en charger.

DPE et VAE

Le DPE (diplômé par l'état) est un dispositif qui a diplômé jusqu'à 120 personnes par an. Actuellement, ce système se maintient à un nombre qui oscille entre 80 et 100 diplômés par an. La VAE, qui a été créée en 2002, n'a donc pas tari cette offre de diplôme.

Les nombres de candidats initiaux, puis acceptés au premier filtre qui se déroule dans les établissements partenaires du dispositif et enfin admis par le jury national sont parfaitement connus car inscrits dans un fichier central géré par le MEN. Nous avons jugé que la publication de ces chiffres serait utile. Comme le président du jury national est André Mora et que Geneviève Inglebert est aussi membre de ce jury, nous ne devrions pas avoir de difficultés à disposer de ces informations qui pourraient faire partie des chiffres publiés avec R et O.

La connaissance du nombre exact de diplômés d'ingénieurs délivrés par les écoles au titre de la VAE est beaucoup plus difficile à obtenir. En effet, même si la loi dit qu'un candidat ne peut pas déposer plus de deux demandes de validation, il n'y a pas de centralisation nationale des demandes qui permette de vérifier que cette clause est effectivement respectée, donc pas de possibilité simple de compter le nombre de demandes, encore moins le nombre de diplômés délivrés. On pourrait proposer à la CDEFI de se charger de créer ce fichier de suivi de la VAE.

Philippe Massé pense que la VAE n'a pas eu le développement escompté car « la formation des

gens qui ont déjà un métier n'intéresse pas du tout les politiques ». D'après Geneviève Inglebert, le dispositif a été lent à se mettre en place dans les écoles mais il commence à être utilisé. Le nombre de diplômés (quelques uns par école) est en train de croître. Maurice Pinkus confirme en disant qu'il faut un temps de latence pour que les entreprises comprennent et s'approprient un dispositif nouveau. C'est en bonne voie pour la VAE. Certaines entreprises mettent en place avec des écoles des actions collectives pour leurs salariés.

On a parlé des coûts de la VAE car l'ANPE a reproché un coût prohibitif à Telecom Bretagne. A titre d'information, Pierre Fleischmann donne le montant pratiqué par l'IPG et l'INSA de Lyon : 4 100€. Il peut y avoir une aide des FONGECIF, parfois de l'entreprise. Ce montant est considéré comme très raisonnable pour devenir ingénieur.

DOUAI

Bernard Remaud informe le groupe que la réunion de lancement de la campagne périodique du Nord et Nord Est se tiendra à Douai (après des tentatives de tenir cette réunion à Lille puis à Strasbourg) le 3 février. L'organisation générale de la journée sera inchangée par rapport à ce qui a été fait à Nantes puis à Clermont Ferrand : une matinée sur la CTI, la campagne ... un après midi en groupes de travail dans des ateliers sur des sujets prospectifs où la CTI souhaite « écouter » les écoles. Les thèmes de ces groupes de travail sont à définir maintenant avec le nom d'un membre de la CTI, chargé de la rédaction de dix lignes pour introduire le sujet et de l'animation de l'atelier. Traditionnellement, la restitution finale est faite par un participant, non membre de la CTI.

On propose un sujet « stages » animé par Philippe Massé et un sujet « DPE et VAE » animé par Geneviève Inglebert.

D'autres sujets ont été évoqués :

- les masters dans les écoles d'ingénieurs,
- la CTI et l'AERES
- les ingénieurs et le doctorat
- les ECTS et les EcVET
- le rapport Jolion
- PRES et collégiums
- les CPGE en Universités
- les formations en cinq ans, celles avec un cycle préparatoire multi sites

Compte rendu rédigé par Pierre Fleischmann

Compte rendu rédigé par P Fleischmann